L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. | NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 4 JUILLET 1884. | 57ème Année.

Dufour, Donnez & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI 4 JUILLET.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les prix courts.

EDITION DU DIMANCHE.

Un an	$3 00

Renferme deux feuilletons.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e pag.

Les Etats-Unis et la France.—Un traité de réciprocité.

Il y a fort longtemps que nous demandons que l'on entame des négociations, en vue d'arriver à un traité de réciprocité entre les Etats-Unis et la France. La persistance avec laquelle nous avons plaidé cette cause, depuis trois ou quatre ans, nous a valu, de la part de quelques journaux français des Etats-Unis, plus d'une légère critique et quelques sourires d'incrédulité ; peu s'en est fallu que l'on ne nous traitât d'utopistes. Nous étions bien loin, alors, de supposer que nous trouverions dans le "Breadstreet's," la revue économique la plus autorisée de l'Union, des arguments en faveur du traité.

La ferme détermination de la part des Français, dit cet excellent organe de ne pas se laisser envahir par les exportations des produits américains, ainsi que l'intention bien arrêtée du peuple Américain de pénétrer sur les marchés français et d'y imposer ses articles de consommation, commerce à produire des résultats auxquels nous ne nous attendions guère, mais qui nous semblent inévitables. Elle provoquera, tôt ou tard, de longues et sérieuses discussions sur la question de réciprocité peut-être même amènera-t-elle la conclusion d'un traité.

Eu avons nous jamais dit davantage ? En avons-nous même jamais dit autant? et n'est-il pas singulier de voir la première des revues de New-York nous donner si surabondamment raison ?

Il faut suivre la feuille américaine dans les développements de ses idées. Notez que ce ne sont pas là des arguments en l'air, hasardés de ce côté de l'Atlantique, à douze ou quinze centlieues de distance. L'auteur a écrit son article sur les lieux, à Paris même, en présence des faits dont il était témoin au milieu d'une population dont il étudiait consciencieusement les mouvements intellectuels, les besoins et les embarras du moment.

Bien des personnes, dit-il, ne se rendent pas compte de la gravité de la situation en France, en double point d'un industriel et commercial. Elles s'imaginent que le pays ne frappera jamais d'une taxe prohibitive les céréales américaines, que le cabinet n'osera jamais prendre une pareille mesure. Mais est-ce que les considérations d'amitié qui nous unissent à ce pays ont empêché son gouvernement de prohiber, depuis deux ans et demi, l'entrée d'un des principaux articles de consommation que nous exportons d'un commerce de viandes salées ; rien empêche d'aller jusqu'aux cèrcles ; et, bien certainement, on n'hésitera pas à faire ce pas, à l'exemple du Reich, si, à suite de l'enquête qui se poursuit maintenant, les classes agricoles font entendre d'inquiétants murmures. Un tout autre ordre de bonnes raisons peut augmenter les droits sur les articles américains.

Le paysan qui, comme l'a dit M. Ferry, dans son discours-manifeste de Cahors, est le plus solide étai de la République, apprendra bientôt que l'Amérique est un perpétuel danger pour la prospérité du fermier français, et il demandera que l'on prohibe l'entrée de ses grains et de ses viandes. Le jour où le consommateur français aura compris que les Américains peuvent lui imposer, sur ses propres marchés, non-seulement leurs grains et leurs viandes, mais aussi leurs articles manufacturés, leurs meubles et jusqu'aux *articles de Paris*, il rejettera bien loin son système de libre-échange.

La conclusion qui tire de cette situation, le "Breadstreet's," c'est la nécessité d'une entente, d'une convention, d'un traité de réciprocité entre les deux Républiques, et il a cent fois raison.

Inutile d'invoquer ici la religion des souvenirs ; ils n'ont rien ou presque rien à voir dans des questions économiques. Mais ne sont-ce pas les deux peuples qui se ressemblent le plus par les idées et les institutions ? Ne sont-ils pas, des deux côtés de l'Atlantique, les deux porte-drapeaux de la Liberté et de la civilisation ? N'ont-ils pas une foule d'intérêts matériels communs, qui se croisent et s'entrecroisent, et entre lesquels il serait facile d'établir l'harmonie, au lieu de les mettre en lutte ? N'aurait-ils pas à gagner, l'un et l'autre, à se soutenir mutuellement contre l'ennemi commun—l'Angleterre ?

Il n'est guère possible, aux Américains, ajoute la Revue, de songer à arracher la masse des Français à leurs travaux industriels et agricoles, à les faire émigrer, et s'assimiler avec les peuplades étrangères. A la place des Allemands, des Suisses, des Italiens. Il n'y a jamais eu de race plus fortement attachée au sol natal, que la classe des paysans français. Ils regardent presque comme un crime capital de quitter la patrie ou la campagne qui les a vus naître, dont ils sont si fiers, et qui leur a procuré avec autant de prodigalité, le bien-être et l'indépendance. C'est, en effet, le pays où l'on compte le plus grand nombre de propriétaires et de rentiers, gros et petits.

Cela est vrai. Comment donc pourrait-on espérer y opérer cette sorte de désagrégation qui se produit chez les autres peuples, au moyen de l'émigration ?

Pourtant la pression qu'exercent sur la France certains pays étrangers—l'Allemagne, par exemple—à laquelle la lie un traité ruineux, imposé à la pointe de la baïonnette et dont elle ne peut secouer le joug ; la concurrence écrasante que lui font les pays transatlantiques, tels que les Etats Unis, qui, tout poussés à aller exercer au loin son activité, et chercher des débouchés à ses industries. De là, le mouvement colonial, qui s'y est déclaré, à la suite de la guerre franco-prussienne, et y a fait, depuis deux ans, de si étonnants progrès—mouvement qui ne contredit nullement l'aversion du Français pour l'émigration. Celui qui émigre, abandonne son pays pour aller s'établir chez l'étranger, aux idées, aux mœurs, au langage duquel il lui faut se plier ; celui qui va fonder une colonie, emporte, au contraire, sa patrie à la semelle de ses souliers ; il vogue sur les mers, à l'abri du pavillon national qu'il va faire flotter sous d'autres climats. La colonie, c'est encore le pays natal, transporté au loin, avec le drapeau, les lois, le gouvernement, la langue de la métropole. C'est là ce qui explique le succès du nouveau mouvement, évolutions les plus intéressantes de notre époque.

Citons encore :

Toutes les classes ont longtemps cru, en France, que le pays ne pouvait être une puissance capable de coloniser, et que le rêve fait par M. Litre, d'un grand empire colonial, soit au-delà de la Méditerranée, soit en Asie, soit même dans l'Amérique du Sud, était à jamais irréalisable. Il faut pourtant admettre que l'œuvre si vigoureusement poursuivie par M. Ferry et ses collègues, depuis douze mois, doit en singulièrement tort aux incrédules et aux timides. Si les Français ont si peu colonisé, jusqu'à ce jour, c'est qu'habituellement, ils ne trouvaient trop bien chez eux, et qu'ils y jouissaient de tout le bien-être désirable. Le guerre franco-allemande y a remué dans les esprits et dans les cœurs un singulier changement. Le Français commence à adopter, à mettre à exécution la vieille devise germanique ! *ubi bene, ibi patria*. Il vient de se former une grande société de plusieurs maisons commerciales ; elle a publié un manifeste dans lequel elle annonce son intention de s'emparer du commerce du Tonquin, et de tenir hardiment tête à la concurrence anglaise, allemande, anglaise et américaine, en